

DEUXIÈME APPEL À VOLONTAIRES POUR CONSTITUER LA RÉSERVE CITOYENNE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

54 BÉNÉVOLES ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES
FORCES DE SÉCURITÉ CIVILE POUR
PROTÉGER LES POPULATIONS FACE AUX
ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Aujourd'hui, jeudi 14 avril 2022, Sébastien COTE, Adjoint au Maire de Montpellier, délégué à la Protection de la population, à la Tranquillité publique et aux Affaires militaires et Yvan NOSBÉ, Conseiller municipal délégué à la réserve citoyenne, au plan communal de sauvegarde et à la lutte contre les violences routières dressent le bilan des actions 2021 de la réserve citoyenne de la Ville et lancent, pour la deuxième année consécutive, un appel aux volontaires en présence de Clément MARRAGOU, Président de la délégation 34 de la Croix Rouge Française et de réservistes.



Conformément à nos engagements, nous avons créé au printemps 2021, la Réserve citoyenne de la Ville de Montpellier.

L'objectif ? Développer notre capacité et celle de la ville à réagir face aux défis climatiques, sanitaires ou autres, d'aujourd'hui et de demain.

Après un appel à volontaires lancé auprès des Montpelliéraines et des Montpelliérains, 54 bénévoles ont rejoint le dispositif pour agir aux côtés de nos services de sécurité civile en cas de situations exceptionnelles générant un risque pour la population et notre territoire.

En 2021, nos 54 bénévoles se sont ainsi mobilisés sur des missions de prévention, de sensibilisation ou encore sur le terrain pour le Rassemblement du 14 juillet par exemple.

Dès la fin de l'année 2021, le contexte mondial – que ce soit la crise sanitaire que nous traversons depuis plus de deux ans maintenant ou la crise ukrainienne – a conduit nos forces de sécurité civiles à agir sur le terrain, au plus près des populations, via l'ouverture d'un centre de vaccination à l'Hôtel de Ville ou l'accueil de réfugiés ukrainiens au sein du Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE).

Dans ces missions, l'entraide, la solidarité et la fraternité - ces mêmes valeurs qui constituent le socle de la réserve citoyenne – ont pris tout leur sens, tout comme l'engagement de nos réservistes, dès la première heure, aux côtés de nos volontaires.

C'est donc pour étoffer notre réserve et renforcer nos actions de protection des populations que nous lançons auprès des Montpelliéraines et des Montpelliérains, un deuxième appel à volontaires.



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

I. LA RÉSERVE CITOYENNE DE LA VILLE DE MONTPELLIER, UNE FORCE POUR RENFORCER LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DE NOTRE TERRITOIRE

D'ici à 2050, les projections considèrent que 70% de la population mondiale vivra dans des zones urbanisées, générant des risques inédits ou accrus dans bien des domaines : le climat, la santé ou encore la sécurité. La pandémie mondiale que nous traversons depuis plus de deux ans maintenant témoigne de ce climat de risque permanent qui tend à s'intensifier.

En parallèle, la Ville et la Métropole de Montpellier ont été ces dernières années, le théâtre d'une accélération et d'une intensification des événements climatiques, conduisant à des situations de risques majeurs et sans précédent. Les épisodes caniculaires et méditerranéens consécutifs ou encore l'épisode neigeux tout à fait inédit de 2018 ont motivé la création en 2021, d'une réserve citoyenne de la Ville de Montpellier.

UNE RÉSERVE CITOYENNE, UNE FORCE NOUVELLE POUR DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DE NOTRE TERRITOIRE

En effet, la création de la réserve citoyenne de la Ville de Montpellier ou Réserve communale de sécurité civile en 2021 s'est appuyée sur un changement de paradigme fort : il ne s'agit plus d'adapter notre territoire au changement climatique et aux risques de demain mais bien de modifier nos pratiques et nos usages.

Développer la capacité de résilience de notre territoire, préparer les Montpelliéraines et les Montpelliérains aux risques d'aujourd'hui et de demain, sensibiliser et former aux gestes et comportements essentiels, voilà tous les objectifs de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de la Ville de Montpellier.

MOBILISER LES CITOYENS AUX CÔTÉS DES SERVICES DE SÉCURITÉ CIVILE, VOILÀ TOUTE L'AMBITION DE LA RÉSERVE

La réserve citoyenne de la Ville de Montpellier ou Réserve communale de sécurité civile constituée au printemps 2021 est un dispositif de mobilisation civique dont les communes peuvent se doter depuis la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.

Placée sous l'autorité du Maire de Montpellier, la Réserve composée de citoyens bénévoles a pour objectif d'appuyer les services de sécurité civile du territoire, dans des situations particulières, sans pour autant se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

Leurs actions sont complémentaires et respectueuses de celles des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide. En ce sens, la réserve

70%

De la population mondiale vivra dans des zones urbanisées d'ici à 2050 générant des risques accrus dans de nombreux domaines

citoyenne est donc un dispositif qui concourt au Plan Communal de Sauvegarde de la Ville de Montpellier.

FOCUS SUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

En cas d'événement grave sur le territoire, la Mairie de Montpellier alerte le Préfet de l'Hérault et active son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui vise à organiser les mesures immédiates d'alerte, de protection et de soutien de la population.

Le PCS de Montpellier place le citoyen au cœur de sa démarche avec, pour objectif, que chaque Montpelliérain et chaque Montpelliéraine soit capable de faire face aux risques grâce à une bonne connaissance des consignes de prévention et de participer ainsi, à son niveau, à la sécurité civile.

LA SOLIDARITÉ, UNE VALEUR PHARE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le principe même de la Réserve s'appuie sur les valeurs de solidarité et d'entraide. Les réservistes qui s'engagent donnent de leur temps bénévolement, à raison de 15 jours au maximum par an. Ils sont amenés à réaliser une série de missions au service de la collectivité en faveur du citoyen, allant des actions de prévention et de sensibilisation à une intervention sur le terrain en cas d'événements ou de crise.

C'est donc l'envie d'aider qui est au cœur du fonctionnement de la réserve citoyenne, un vrai moteur pour les bénévoles qui, ensemble, sont à même de partager et de diffuser cet esprit collectif.

En retour, l'expérience est enrichissante pour les réservistes puisqu'ils bénéficient de formations générales mais aussi spécifiques selon les missions qu'ils exercent. Cet engagement humain et social est par ailleurs, un véritable atout à la fois dans un parcours professionnel et dans un parcours de vie.

LA RÉSERVE CITOYENNE C'EST TROIS MISSIONS AU SERVICE DE TOUS

Structurée selon une organisation territoriale afin d'assister les services sur le terrain avant, pendant et après un risque ou une menace majeure ou encore une situation de crise, la réserve citoyenne assure trois types de missions au service de tous :

1. **Soutenir / porter assistance aux populations sinistrées et contribuer au rétablissement des activités aux côtés des autres acteurs de terrain**

Apporter un soutien aux populations (via l'accueil, le recensement des personnes, l'écoute active et le soutien psychologique, l'orientation, la distribution de repas, les enquêtes de terrain, l'aide aux formalités administratives, l'aide à la remise en état sommaire des habitations sinistrées, la solidarité citoyenne auprès des populations).

Apporter un appui technique ou logistique aux moyens mis en œuvre (évacuation de population, manutention, nettoyage, distribution de nourriture et/ou équipements, ravitaillement des équipes mobilisées, surveillance et information de la population).

1

Réserve
citoyenne

dotée de 3

principales
missions

Participer aux grands rassemblements et manifestations organisés par la Ville (appui au périmètre de sécurité et orientation des populations).

2. Apporter une aide technique ou logistique aux services mobilisés

C'est-à-dire participer au diagnostic des enjeux du Plan Communal de Sauvegarde (connaissance du territoire, identification des personnes vulnérables, ...) et des supports opérationnels, participer aux formations, entraînements et exercices de simulation de crise, débriefing et retour d'expériences suite aux événements, ...

3. Sensibiliser les Montpelliéraines et les Montpelliérains aux menaces et risques majeurs en diffusant de l'information préventive

C'est-à-dire informer et préparer la population (situation sur la commune, modalités d'alerte, conduite à tenir, aide à la rédaction du Plan Familial de Mise en Sûreté, actions mises en œuvre par la commune et Montpellier Méditerranée Métropole...) à travers des journées thématiques d'information, des réunions publiques, une sensibilisation à la culture du risque dans les écoles et dans les quartiers notamment et contribuer à la pédagogie dans les massifs forestiers durant la saison à risque et/ou en période de vigilance incendie de forêt.

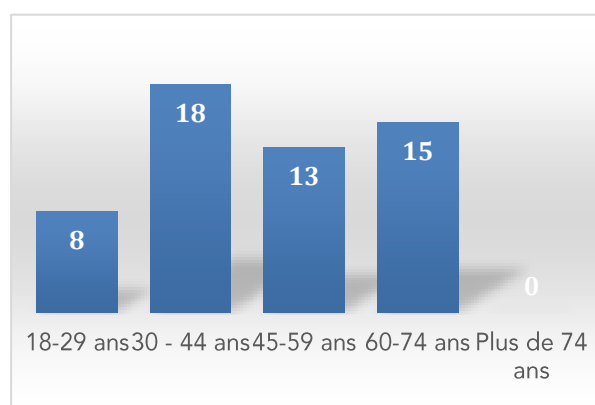
➔ *Plus d'information sur les risques majeurs, consulter le DICRIM sur www.montpellier.fr*

II. EN 2021, 54 BÉNÉVOLES CITOYENS SE SONT ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES FORCES DE SÉCURITÉ CIVILE

Au 31 décembre 2021, la Réserve citoyenne de la Ville de Montpellier ou Réserve communale de Sécurité civile comptait 54 bénévoles : 27 femmes et 27 hommes issus des 7 quartiers de la Ville de Montpellier : Hôpitaux-Facultés, Mosson, Cévennes, Centre, Croix d'Argent, Près d'Arènes et Port-Marianne.

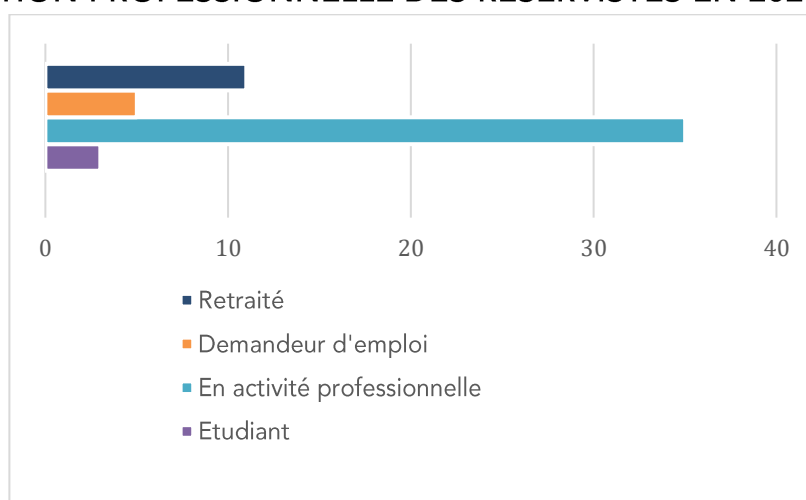
FOCUS SUR LES 54 BÉNÉVOLES DE LA RÉSERVE CITOYENNE EN 2021

L'ÂGE DES RÉSERVISTES EN 2021



Sur les 54 bénévoles qui constituent la réserve, 8 sont âgés de 18 à 29 ans, 18 ont entre 30 et 44 ans, 13 entre 45 et 59 ans et 15 sont âgés de 60 à 74 ans.

LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES RÉSERVISTES EN 2021



Sur les 54 bénévoles qui constituent la réserve, 11 sont retraités, 3 étudiants et 35 en activité professionnelle et, enfin, 5 sont demandeurs d'emploi.



54

Bénévoles engagés dans la réserve citoyenne de la Ville de Montpellier en 2021

LE BILAN DES MISSIONS RÉALISÉES EN 2021...

En 2021, les 54 bénévoles de la Réserve ont été mobilisés pour participer à 8 missions soit, au total, 57 journées de 8h de bénévolat au service de la collectivité.

Quatre missions opérationnelles réalisées sur l'année

En six mois d'exercice sur l'année 2021, les réservistes ont participé à 4 missions opérationnelles :

- Une mission d'actualisation du registre canicule pour les personnes vulnérables

Menée du 1^{er} au 9 juillet 2021, cette mission a impliqué 13 réservistes aux côtés des services de sécurité civile de la Ville de Montpellier et des personnels du CCAS sur sept demies journées, soit environ 39 heures de bénévolat.



Crédit photo : Christophe Ruiz – Ville et Métropole de Montpellier

- Une mission opérationnelle lors du grand rassemblement du 14 juillet
Cette mission a impliqué 15 réservistes de 20h30 à 00h30 le 14 juillet aux côtés des services de sécurité civile et de la Police Municipale, soit environ 60 heures de bénévolat.



Crédit photo : Cécile Marson – Ville et Métropole de Montpellier.



Crédit photo : Cécile Marson – Ville et Métropole de Montpellier.

- Une mission opérationnelle de « présence terrain » lors de l'Antigone des Associations qui s'est tenue le 12 septembre 2022

Cette mission a impliqué 16 réservistes aux côtés des services de sécurité civile et de la Police Municipale sur trois demies journées, soit environ 64 heures de bénévolat.



Crédit photo : Ville et Métropole de Montpellier.

- Une mission opérationnelle d'appui au Centre de vaccination de l'Hôtel de Ville

Cette mission d'appui au centre de vaccination de grande capacité de l'Hôtel de Ville a débuté le 14 décembre 2021 pour se terminer le 5 février 2022. Elle a été justifiée par la réouverture en urgence du centre de vaccination afin de faire face à la recrudescence de l'épidémie avec la concomitance des variants Omicron et Delta et la nécessité d'intensifier la vaccination (1^{ère}, 2^e dose et rappel) pour protéger les populations.

La Réserve citoyenne est arrivée en appui dès le mois d'avril 2021 et pendant un mois et demi (sur un total de 12 mois de fonctionnement pour le centre) pour assurer l'accueil des publics. Cette mission a été de loin, la plus conséquente pour les bénévoles de la Réserve citoyenne. L'arrivée des réservistes ayant également permis de remplacer au pied levé des salariés eux-mêmes touchés par le Covid.

Au total, elle a mobilisé :

- En 2021 : 12 réservistes (ce qui a représenté au 15,5 journées de bénévolat),
- En 2022 : 17 réservistes (ce qui a représenté 31 journées de bénévolat).

Quatre missions de prévention ont également été réalisées en 2021

En six mois d'exercice sur l'année 2021, les réservistes ont participé à 4 missions de prévention :

- Une mission de sensibilisation de la population aux risques et menaces majeurs lors de l'Antigone des Associations (*mission réalisée le 12 septembre 2021*)

Pour cette mission de sensibilisation, 12 réservistes ont été mobilisés aux côtés du service de sécurité civile. Lors de cette opération, 110 personnes ont pu être sensibilisées.

- Une mission de sensibilisation de la population aux risques et menaces majeurs sur le marché d'Antigone (*mission réalisée le 13 octobre 2021*)

Pour cette mission de sensibilisation, 8 réservistes ont été mobilisés aux côtés du service de sécurité civile. Lors de cette opération, 120 personnes ont pu être sensibilisées.

- Une mission de sensibilisation de la population aux risques et menaces majeurs au Centre commercial Odysseum (*mission réalisée le 20 octobre 2021*)

Pour cette mission de sensibilisation, 8 réservistes ont été mobilisés aux côtés du service de sécurité civile. Lors de cette opération, 150 personnes ont pu être sensibilisées.

- Une mission de sensibilisation de la population aux risques et menaces majeurs sur les Hivernales (*mission réalisée le 9 décembre 2021*)

Pour cette mission de sensibilisation, 10 réservistes ont été mobilisés aux côtés du service de sécurité civile. Lors de cette opération, 160 personnes ont pu être sensibilisées.



LE BILAN DES ACTIONS 2021 EN CHIFFRES :

Au total, entre juin et décembre 2021, les 54 réservistes ont mené 66% de missions opérationnelles et 44% de missions de prévention, une activité qui est allée croissant au début de l'année 2022 en raison d'une part du contexte sanitaire et d'autre part, de la crise ukrainienne.

... DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2022, LES 54 RÉSERVISTES SONT PRINCIPALEMENT MOBILISÉS AUX CÔTÉS DES FORCES DE SÉCURITÉ CIVILE DANS LA GESTION DE LA CRISE UKRAINIENNE

Depuis le 16 mars 2022, 4 réservistes sont mobilisés chaque jour 7j/7, à raison de 6 heures par jour, pour venir en appui aux équipes de la Croix Rouge française et aux nombreux bénévoles et participer à l'accueil des réfugiés ukrainiens au CARE (Centre d'Accueil et de Regroupement), à la mise en place des repas, à l'installation d'équipements ou encore au chargement/déchargement des camions. 29 réservistes ont participé à cette mission.



Crédit photo : Ville et Métropole de Montpellier.

III. EN 2022, LA VILLE RENFORCE ET DÉVELOPPE SA RÉSERVE CITOYENNE VIA UN NOUVEL APPEL À VOLONTAIRES

Face aux résultats très positifs de cette année 2021 et afin de renforcer son équipe de réservistes, la Ville de Montpellier lance un nouvel appel à réservistes pour constituer la promotion 2022.

CALENDRIER DE L'APPEL À VOLONTAIRES 2022

Depuis le lundi 11 avril et jusqu'au dimanche 8 mai 2022, la Ville de Montpellier a lancé un appel à candidatures pour constituer la promotion 2022 de la réserve citoyenne. Comme en 2021, la composition de la promotion 2022 de la réserve se voudra représentative de Montpellier et de sa population. En effet, la Ville est attachée à une parité hommes-femmes, mais aussi à un équilibre entre les différents quartiers de la Ville.

Enfin, la Réserve est intergénérationnelle puisqu'elle mobilise des bénévoles de tout âge, de 18 à 74 ans.

L'objectif est bien de rassembler des talents et des compétences complémentaires, utiles à l'exercice des différentes missions.

Les conditions requises pour candidater ?

Pour candidater, il faut :

- Être âgé de plus de 18 ans,
- Être domicilié à Montpellier,
- Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne.

Comment candidater ?

Depuis le lundi 11 avril, les volontaires désirant candidater doivent remplir le dossier complet accessible :

- sur Internet à l'adresse suivante : montpellier.fr/reservecitoyenne
- sur demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- sur demande à l'adresse mail suivante : reserve.communale@ville-montpellier.fr

Seuls les dossiers complets remis avant le dimanche 8 mai 2022 minuit seront examinés.

Une sélection en plusieurs étapes

Une fois le dossier complet déposé, le jury sélectionnera 80 dossiers complets. Les volontaires choisis seront invités à participer à un entretien en visioconférence avec un jury composé de membres du Service de Sécurité civile de la Ville de Montpellier, de réservistes de la promotion 2021 et d'un élu. D'une durée de 20 minutes, ces entretiens se tiendront entre le 9 mai et le 3 juin 2022. Enfin, une sélection finale des volontaires retenus sera faite la semaine du 6 juin pour que la nouvelle promotion de la réserve puisse être opérationnelle dès l'été 2022.

DES FORMATIONS ESSENTIELLES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVE ET À SON DÉVELOPPEMENT

Comme la promotion 2021, la promotion 2022 bénéficiera de formations obligatoires posant le cadre de leurs missions. Ils seront d'abord sensibilisés au fonctionnement de la collectivité, aux risques majeurs auxquels celle-ci doit faire face, ainsi que les outils qui sont les siens pour y parvenir, tel que le Plan Communal de Sauvegarde.

A l'instar des réservistes déjà engagés, les nouveaux réservistes seront également formés par le SDIS34 aux premiers gestes de secours via la formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). La Croix-Rouge française sera également associée à la formation des réservistes notamment pour assurer le soutien des populations déplacées ou sinistrées.

En matière de prévention comme de gestion des risques majeurs, la création et l'entretien d'un réseau de partenaires est utile à la Ville de Montpellier dans l'exercice de ses missions.

À ce titre, afin de développer son action sur le territoire communal en lien avec les différents acteurs de la sécurité civile, la réserve citoyenne de la Ville de Montpellier a déjà donné lieu à la signature de deux partenariats entre la Ville, le SDIS34 et la Croix Rouge Française lui permettant de :

- Rendre plus lisible et visible l'action de la RCSC auprès des différents publics à sensibiliser ;
- Susciter des opportunités d'intervention (prévention et opération) dans le cadre de ses missions ;
- Nouer des relations sur la durée utile au montage de projets collaboratifs en matière de prévention ;
- Favoriser les formes d'engagement citoyen.



Crédit photo : Ville et Métropole de Montpellier.



Crédit photo : Ville et Métropole de Montpellier.



@PresseMTP
newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Pauline CELLIER
04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93
p.cellier@montpellier3m.fr